

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT
DE VILLERAY–SAINT-MICHEL–PARC-EXTENSION
LE 10 FÉVRIER 2022 À 9 H**

AVIS DE CONVOCATION

Le 9 février 2022

Prenez avis qu'à la demande de la mairesse de l'arrondissement, une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement est convoquée **le jeudi 10 février 2022 à 9 h**. La séance se tiendra à huis clos en cohérence avec les mesures de prévention de la propagation de la COVID-19 et sera diffusée en différé après la séance. Les affaires énumérées dans les pages suivantes seront soumises au conseil lors de cette séance.

(s) Lyne Deslauriers

La secrétaire d'arrondissement

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture

CA Direction des services administratifs et du greffe

Ouverture de la séance

10.02 Ordre du jour

CA Direction des services administratifs et du greffe

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

10.03 Questions

CA Direction des services administratifs et du greffe

Période de questions du public

10.04 Questions

CA Direction des services administratifs et du greffe

Période de questions des membres du conseil

20 – Affaires contractuelles

20.01 Contrat de services professionnels

CE Direction des services administratifs et du greffe - 1216676005

Octroyer un contrat à la firme Les architectes Labonté Marcil S.E.N.C., seul soumissionnaire et s'étant qualifié au pointage final, pour des services professionnels d'architecture et en ingénierie pour la surveillance des travaux de mise à niveau du garage d'entretien Saint-Michel, aux prix de sa soumission, soit au montant maximal de 718 593,75 \$ et autoriser une dépense de 905 428,13 \$, taxes incluses (contingences : 143 718,75 \$; incidences : 43 115,63 \$), imputée à la Ville-centre et ce, conditionnellement à l'autorisation de la dépense totale par le comité exécutif - appel d'offres public IMM-21-08 (1 soumissionnaire).

70 – Autres sujets

70.01 Levée de la séance

CA Direction des services administratifs et du greffe

Levée de la séance

Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 5

Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 1

Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0

Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0

**Dossier # : 1216676005**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction des services administratifs et du greffe , Division des ressources financières et matérielles
Niveau décisionnel proposé :	Comité exécutif
Projet :	-
Objet :	Octroyer un contrat à la firme Les architectes Labonté Marcil S.E.N.C., seul soumissionnaire et s'étant qualifié au pointage final, pour des services professionnels d'architecture et en ingénierie pour la surveillance des travaux de mise à niveau du garage d'entretien Saint-Michel, aux prix de sa soumission, soit au montant maximal de 718 593,75 \$ et autoriser une dépense de 905 428,13 \$, taxes incluses (contingences : 143 718,75 \$; incidences : 43 115,63 \$), imputée à la Ville-centre et ce, conditionnellement à l'autorisation de la dépense totale par le comité exécutif – appel d'offres public IMM-21-08 (1 soumissionnaire).

Il est recommandé au conseil d'arrondissement :

1. d'octroyer un contrat à la firme Les architectes Labonté Marcil S.E.N.C., seul soumissionnaire et s'étant qualifié au pointage final pour la fourniture des services professionnels en architecture et en ingénierie pour la surveillance des travaux de mise à niveau du garage d'entretien Saint-Michel, aux prix de sa soumission, soit au montant maximal de 718 593,75 \$, taxes incluses, conformément à l'appel d'offres public IMM-21-08 (1 soumissionnaire), et ce, conditionnellement à l'autorisation de la dépense totale de 905 428,13 \$, taxes incluses, par le comité exécutif;
2. d'autoriser, à même la dépense totale, des contingences de 143 718,75 \$, taxes incluses;
3. d'autoriser, à même la dépense totale, des incidences de 43 115,63 \$, taxes incluses;
4. de procéder à une évaluation du rendement de la firme Les architectes Labonté Marcil S.E.N.C.;
5. d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par la Ville-centre.

Il est recommandé au comité exécutif :

1. d'autoriser la dépense et le virement de crédits pour un montant maximal de 905 428,13 \$, taxes incluses, provenant du programme des cours de services du Service de la gestion et de la planification immobilière, pour le contrat de services professionnels en architecture et en ingénierie pour la surveillance des travaux de mise à niveau du garage d'entretien Saint-Michel - appel d'offres public IMM-21-08, conformément à l'intervention financière du Service des finances jointe au dossier décisionnel.

Signé par Nathalie VAILLANCOURT **Le** 2022-02-04 13:37

Signataire :

Nathalie VAILLANCOURT

Directrice d'arrondissement
Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION **Dossier # :1216676005**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction des services administratifs et du greffe , Division des ressources financières et matérielles
Niveau décisionnel proposé :	Comité exécutif
Projet :	-
Objet :	Octroyer un contrat à la firme Les architectes Labonté Marcil S.E.N.C., seul soumissionnaire et s'étant qualifié au pointage final, pour des services professionnels d'architecture et en ingénierie pour la surveillance des travaux de mise à niveau du garage d'entretien Saint-Michel, aux prix de sa soumission, soit au montant maximal de 718 593,75 \$ et autoriser une dépense de 905 428,13 \$, taxes incluses (contingences : 143 718,75 \$; incidences : 43 115,63 \$), imputée à la Ville-centre et ce, conditionnellement à l'autorisation de la dépense totale par le comité exécutif – appel d'offres public IMM-21-08 (1 soumissionnaire).

CONTENU

CONTEXTE

Le 5 octobre 2021, le conseil de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension a résilié le contrat pour la fourniture de services professionnels qui avait été octroyé à la firme TLA Architectes inc., en 2020, pour le projet de mise à niveau du garage d'entretien de Saint-Michel (appel d'offres public IMM-20-01). La firme TLA Architectes inc. a rendu les services professionnels requis aux étapes de conception des plans & devis et d'appel d'offres pour les travaux de construction.

Ce contrat de services professionnels a dû être résilié en raison de la modification importante à la portée des travaux de mise à niveau du garage de Saint-Michel. L'estimation des coûts des travaux a connu une hausse de l'ordre de 4,6 millions par rapport au budget initial atteignant un total de 9,1 millions de dollars (CE21 1838). Le Service des affaires juridiques de la Ville de Montréal qui a accompagné la Direction des services administratifs et du greffe dans l'analyse des aspects légaux de ce dossier était d'avis que l'arrondissement devait mettre fin au contrat de la firme TLA Architectes inc., conformément à la Loi sur les cités et villes et lancer un nouvel appel d'offres en services professionnels.

Ainsi, le 3 novembre 2021, un nouvel appel d'offres a été lancé pour retenir les services professionnels d'une firme en architecture et en ingénierie pour compléter le projet. Les services à fournir dans le cadre du nouveau contrat sont la surveillance des travaux pendant le chantier, la gestion des déficiences et les services en période de garantie pour les travaux de mise à niveau du garage de Saint-Michel (appel d'offres public IMM-21-08).

Le présent dossier décisionnel vise l'octroi d'un contrat de services professionnels en architecture et génie du bâtiment pour la surveillance des travaux de mise à niveau du garage d'entretien Saint-Michel à la firme Les architectes Labonté Marcil S.E.N.C., unique soumissionnaire. Un appel d'offres public a été publié à cet effet sur le système électronique

d'appel d'offres (SÉAO) entre le 3 novembre 2021 et le 12 janvier 2022. L'appel d'offres a été prolongé une première fois au 7 décembre 2021, une deuxième fois au 10 décembre 2021 et une dernière fois au 12 janvier 2022 pour permettre aux soumissionnaires de bien évaluer la portée des modifications décrites dans les six (6) addendas émis pendant l'appel d'offres. La période de sollicitation du marché fut de soixante-dix (70) jours calendrier.

Six (6) addendas ont été émis lors de cet appel d'offres en réponse aux questions posées par les soumissionnaires selon la procédure établie. Ces addendas ont permis de préciser la portée de certains livrables et services requis :

- l'addenda no.1 (1 page) publié le 25 novembre 2021 - Report de la date de dépôt des soumissions au 7 décembre 2021;
- l'addenda no.2 (5 pages) publié le 30 novembre 2021 - Ajout du formulaire « Curriculum vitae » et précision quant aux services professionnels en environnement à fournir;
- l'addenda no.3 (3 pages) publié le 6 décembre 2021 - Report de la date de dépôt des soumissions au 10 décembre 2021 et précision de la fréquence des visites au chantier;
- l'addenda no.4 (3 pages) publié le 9 décembre 2021 - Report de la date de dépôt des soumissions au 12 janvier 2022;
- l'addenda no.5 (14 pages) publié le 13 décembre 2021 - Ajout du formulaire « bordereau de soumission travaux » et précisions sur la portée des services requis au chantier;
- l'addenda no.6 (4 page devis) publié le 15 décembre 2021 - Ajout de précisions sur l'expérience et l'expertise des firmes d'architectes et ingénieurs dans des projets semblables.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CE21 1838 – 1216676001 - 20 octobre 2021 – Octroyer un contrat à Axe construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour des travaux de mise à niveau du garage d'entretien Saint-Michel, utilisé principalement par la Division de la voirie de l'arrondissement et le Service du matériel roulant et des ateliers de la Ville-centre, aux prix de sa soumission, soit au montant maximal de 11 318 910,97 \$, taxes incluses, et autoriser une dépense de 14 261 827,82 \$, taxes incluses (contingences : 2 263 782,19 \$; incidences : 679 134,66 \$), imputée à la Ville-centre, et ce, conditionnellement à l'autorisation de la dépense totale par le comité exécutif – appel d'offres public IMM-21-04 (5 soumissionnaires).

CA21 14 0289 – 1216676003 - 5 octobre 2021 – Résilier le contrat octroyé par le conseil d'arrondissement le 31 août 2020 par la résolution CA20 14 0228, à la firme TLA Architectes inc., pour la fourniture de services professionnels en architecture dans le cadre du projet de mise à niveau du garage d'entretien Saint-Michel, conformément à l'appel d'offres public IMM-20-01.

CA20 14 0228 – 1208462002 - 31 août 2020 – Octroyer un contrat à la firme TLA Architectes inc., ayant obtenu le plus haut pointage final, pour des services professionnels en architecture pour la mise à niveau du garage d'entretien Saint-Michel, aux prix de sa soumission, soit au montant maximal de 650 183,63 \$, conformément à l'appel d'offres public IMM-20-01 (3 soumissionnaires).

DESCRIPTION

Ce dossier vise l'octroi d'un contrat de services professionnels en architecture et en ingénierie à la firme Les architectes Labonté Marcil S.E.N.C., pour la surveillance des travaux de mise à niveau du garage d'entretien Saint-Michel. Le contrat inclut entre autres les services suivants :

- la conception et le dessin des détails non prévisibles lors de la préparation des documents définitifs, mais requis aux fins d'exécution de l'ouvrage;
- la préparation et la négociation des avenants incluant, entre autres, les révisions requises aux dessins et aux spécifications du cahier des charges;
- les recommandations au Directeur concernant les problèmes techniques ou d'interprétation des documents du marché survenant en cours d'exécution de l'ouvrage;
- la vérification des dessins de fabrication et des descriptions de produits soumis par l'entrepreneur, pour s'assurer qu'ils soient conformes aux documents du marché.
- À la fin des travaux, l'Architecte et l'Ingénieur doivent remettre au Directeur une copie des dessins, plans et devis et cahier des charges de l'ouvrage « tel que construit »
- À la fin de la période de garantie qui suit la réception provisoire, l'Architecte et l'Ingénieur doivent vérifier les travaux et transmettre au Directeur un rapport attestant que la Ville peut procéder à leur réception définitive.

Il est recommandé d'autoriser des dépenses contingentes de 20 % par rapport au montant de la soumission de la firme Les architectes Labonté Marcil S.E.N.C., soit 143 718,75 \$, taxes incluses pour faire face aux imprévus. Les interventions sur des bâtiments d'une aussi grande vétusté comportent des défis et des risques plus importants qui sont très difficiles à identifier en amont, cela malgré les études et les expertises techniques effectuées lors de la conception, comme l'identification précise des quantités des sols contaminés dans le stationnement sud où est situé le poste à essence qui devra être démantelé et réhabilité.

Il est recommandé d'autoriser une enveloppe pour les dépenses incidentes de 5%, soit 43 115,63 \$, taxes incluses pour assumer entre autres les frais d'arpentage et des services professionnels pour des travaux connexes, comme la téléphonie et le réseau de télécommunication et la surveillance par caméras.

JUSTIFICATION

Le 3 novembre 2021, l'arrondissement a publié dans SEAO l'appel d'offres public IMM-21-08 pour retenir les services professionnels en architecture et en ingénierie pour la surveillance des travaux de mise à niveau du garage d'entretien Saint-Michel. Le choix de l'adjudicataire est fait selon l'appel d'offres public à deux enveloppes avec un système de pondération et d'évaluation en deux étapes.

La réception des soumissions a eu lieu le mercredi 12 janvier à 10h30; l'ouverture des enveloppes contenant la proposition technique a eu lieu le jour même à la mairie d'arrondissement, en présence de trois (3) représentants de la Division du greffe (voir le procès verbal de l'ouverture de l'enveloppe no.1 dans la section « Pièces jointes » du présent dossier). Les soumissions sont valides pour un délai de 90 jours à compter de leur date d'ouverture.

Un comité d'évaluation de trois (3) membres a été formé par la Direction des services administratifs et du greffe de l'arrondissement afin d'examiner les contenus des premières enveloppes selon une grille d'évaluation des services professionnels. Le responsable du projet ne fait pas partie de ce comité d'évaluation.

En présence d'un représentant de la Division du greffe, le 14 janvier 2022, les trois membres du comité ont, dans un premier temps, délibéré sur la proposition technique de la firme et se sont entendus sur le pointage intérimaire tel que décrit dans la Grille d'évaluation se trouvant à la section « Pièces jointes » du présent dossier. L'unique firme soumissionnaire a obtenu un

pointage supérieur à 70 %, la qualifiant ainsi à la deuxième étape du processus d'octroi de contrat, soit à l'ouverture de l'enveloppe contenant les prix.

Le pointage final a été calculé selon la formule $((\text{Pointage intérimaire} + 00) \times 10\,000) / \text{prix}$ et apparaissent dans la Grille d'évaluation qui se trouve dans la section « Pièces jointes » du présent dossier.

Au terme de l'appel d'offres, une seule soumission a été reçue ainsi qu'un seul avis de désistement. La plupart des firmes d'architecture et d'ingénierie évoquent principalement les deux raisons suivantes pour expliquer le manque d'intérêt pour l'appel d'offres :

1. Le volume important des carnets de commandes et la rareté de la main d'oeuvre qualifiée qui les empêchent d'offrir des services de qualité à la hauteur des responsabilités qui y sont rattachées;
2. La perception d'un risque élevé en terme de responsabilité professionnelle qu'amène la surveillance des travaux de construction conçus par d'autres professionnels.

SOUSSIONS CONFORMES	NOTE INTÉRIM	NOTE FINALE	PRIX DE BASE (TAXES INCLUSES)	AUTRES (PRÉCISER) (TAXES INCLUSES)	TOTAL (TAXES INCLUSES)
Les architectes Labonté Marcil S.E.N.C.	78,67	0,98	718 593,75 \$* *prix révisé	0,00 \$	718 593,75 \$
Estimation professionnelle				0,00 \$	356 130,29 \$
Estimation selon la méthode à pourcentage du SGPI				0,00 \$	565 945,55 \$
Écart entre l'estimation professionnelle et l'adjudicataire (\$) VOICI LA FORMULE : (l'adjudicataire - estimation)					362 463,46 \$
Écart entre l'estimation professionnelle et l'adjudicataire (%) VOICI LA FORMULE : [(l'adjudicataire - estimation)/estimation) x 100]					101,78 %
Écart entre l'estimation selon la méthode à pourcentage du SGPI et l'adjudicataire (\$) VOICI LA FORMULE : (l'adjudicataire - estimation)					152 648,20 \$
Écart entre l'estimation selon la méthode à pourcentage du SGPI et l'adjudicataire (%) VOICI LA FORMULE : [(l'adjudicataire - estimation)/estimation) x 100]					21,24 %
Écart entre celui ayant obtenu la 2 ^e note finale et l'adjudicataire (\$) VOICI LA FORMULE : (2e meilleure note finale - adjudicataire)					n/a
Écart entre celui ayant obtenu la 2 ^e note finale et l'adjudicataire (%) VOICI LA FORMULE : [(2e meilleure note finale - adjudicataire)/adjudicataire) x 100]					n/a

(*) T.P.S de 5% et T.V.Q de 9.975%

EXPLICATION DE L'ESTIMATION :

La dernière estimation professionnelle de l'arrondissement représente un montant d'honoraires de surveillance de 356 130,29\$ taxes incluses. L'écart entre cette estimation et le montant de l'adjudicataire est de 362 463,46\$, soit 101.78%.

Considérant l'écart entre cet estimé et le montant de la soumission, une rencontre a été organisée avec le SGPI le 19 janvier. Celui-ci nous a confirmé que la valeur des honoraires de surveillance se situe à environ 5,0% du coût des travaux, sans contraintes liées à la crise sanitaire actuelle. Cette nouvelle estimation basée sur l'expérience du SGPI représenterait un montant d'honoraires de surveillance de 565 945,55\$ taxes incluses. L'écart entre cette nouvelle estimation et le montant de la soumission serait alors de 152 648,20\$, soit 21,24%.

Notons qu'une analyse additionnelle a été réalisée par l'arrondissement pour évaluer la valeur des honoraires de surveillance requis. Les pourcentages obtenus varient entre 5% et 6%. Le pourcentage représentant les honoraires de surveillance du contrat initial de TLA Architectes inc., octroyé en août 2020, s'établissait à 5.8%. De plus, il est rare qu'un architecte n'ayant pas fait la conception des plans et devis accepte de surveiller des travaux conçus par un autre architecte. Dans ces rares cas, il est normal que le montant des honoraires pour la surveillance soient supérieurs à ceux de l'architecte concepteur. Dans le cas présent, cette augmentation des frais pourrait être limitée, car les ingénieurs concepteurs sont présents au nouveau mandat.

Le montant initial de la soumission était de 802 624,86\$. Ce montant représente 7.1% de la valeur des travaux taxes incluses.

Une négociation du montant de la soumission est possible lorsqu'il y a un seul soumissionnaire à un appel d'offres public. L'arrondissement a donc négocié le montant des honoraires avec la firme Les architectes Labonté Marcil S.E.N.C suite à la tenue du comité de sélection. Le soumissionnaire a accepté une diminution de ses honoraires professionnels de 84 031,11\$ taxes incluses, soit -10,5%. Le montant initial de la soumission de 802 624,86\$ a donc été diminué à 718 593,75\$ taxes incluses. Le montant révisé des honoraires représente 6,3% de la valeur des travaux taxes incluses.

La Direction de la gestion immobilière et de l'exploitation du SGPI nous a indiqué qu'elle était favorable à l'octroi de ce mandat, suite à la négociation des honoraires. Cette direction confirme que le montant des honoraires au pourcentage de 6,3% du coût des travaux se situe dans l'ordre de grandeur des contrats de ce genre, en tenant compte de la situation sanitaire actuelle.

En vertu de l'encadrement C-OG-APP-D-21-001, il y aura une évaluation du rendement de l'adjudicataire pour ce contrat.

Lien avec les politiques, programmes et priorités de l'arrondissement

Ce dossier s'inscrit dans la priorité de l'arrondissement de maintenir ses niveaux de services et des infrastructures sécuritaires. Notamment, comme l'indice de vétusté est très élevé, soit de 189 %, le garage Saint-Michel est classé comme un bâtiment en mauvais état et non sécuritaire. Les contrats de travaux et de services professionnels sont nécessaires afin d'assurer un milieu de travail sécuritaire et sain pour les employés de la Ville.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le montant total de la dépense à autoriser est de **905 428,13 \$**, taxes incluses. Ce montant inclut 20 % de contingences et 5 % d'incidences. Ce projet bénéficie d'une ristourne de 100 % sur la TPS et de 50 % sur la TVQ.

	MONTANT MAXIMUM (TAXES)
--	------------------------------------

		INCLUDES)
(1)	Montant des honoraires pour les services de base dans l'appel d'offres	718 593,75 \$
(2)	Montant des honoraires additionnels pour les contingences de 20 %	143 718,75 \$
(3)	Montant des honoraires pour les services de base et des contingences	862 312,50 \$
(4)	Montant des incidences de 5 %	43 115,63 \$
(5)	Montant des honoraires pour les services de base, des contingences et des incidences	905 428,13 \$
(6)	TOTAL net après ristourne de 100 % de la TPS et 50 % de la TVQ	826 776,56 \$

La dépense totale est assumée par la Ville-centre par le biais du Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI) à hauteur de **905 428,13 \$**, taxes incluses.

Les prévisions de décaissements sont de 60% pour 2022, 35% pour 2023 et 5% pour 2024.

MONTRÉAL 2030

Plan stratégique Montréal 2030

Dans le cadre du plan stratégique Montréal 2030, ce dossier complet de travaux et de services professionnels au garage Saint-Michel répond aux priorités suivantes :

Priorité 1 : le dossier complet vise à réduire les émissions de GES notamment par l'enlèvement du réservoir à essence, par la réhabilitation environnementale du site et par le système de captation à la source des gaz d'échappement;

Priorité 19 : les travaux et les services professionnels de surveillance sont indispensables pour assurer la sécurité des employés et leur permettre de servir les citoyens.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

Le Garage d'entretien de Saint-Michel est utilisé par la Division de la voirie de l'arrondissement et par les équipes du Service du matériel roulant et des ateliers de la Ville-centre. Des expertises en structure réalisées sur le bâtiment ont révélé des désordres majeurs au niveau de la structure. Bien que des travaux de consolidations ponctuels aient été réalisés par le passé, il n'en demeure pas moins que des interventions majeures sont nécessaires pour corriger tous les différents désordres et non-conformité ainsi que prolonger la durée de vie du bâtiment. À cet effet, l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension a octroyé par la résolution CA21 14 0290 un contrat à Axe construction inc., pour l'exécution des travaux de mise à niveau du garage d'entretien Saint-Michel le 5 octobre 2021, dont la dépense totale et le virement de crédit ont été approuvés par le CE du 20 octobre 2021 (CE21 1838).

L'octroi de ce contrat permettra de mobiliser les professionnels qui auront le mandat de fournir les services professionnels en architecture et en ingénierie pour la surveillance des travaux au chantier.

IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19

Sans objet.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

Sans objet.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Octroi du contrat par le conseil d'arrondissement : février 2022
Autorisation de la dépense totale par le comité exécutif : février 2022
Début du mandat de surveillance des travaux : février 2022
Fin du mandat de surveillance des travaux : février 2024

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs applicables.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Certification de fonds :
Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Pierre-Luc STÉBEN)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

François BUTEAU, Service de la gestion et de la planification immobilière
David MC DUFF, Service de la gestion et de la planification immobilière
Herinjaka RANAIVOSON, Service de la gestion et de la planification immobilière

Lecture :

David MC DUFF, 19 janvier 2022
François BUTEAU, 19 janvier 2022

RESPONSABLE DU DOSSIER

Alain Fiset
ingénieur(e)

Tél : 438-870-4393
Télécop. :

ENDOSSÉ PAR

Alain Fiset
Chef d'équipe - Gestion immobilière

Tél : 438-497-3220
Télécop. :

Le : 2022-01-17

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Annette DUPRÉ
directeur(trice) - serv. adm. en arrondissement

Tél : 514-872-1415
Approuvé le : 2022-02-02

Dossier # : 1216676005

Unité administrative responsable :	Arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension , Direction des services administratifs et du greffe , Division des ressources financières et matérielles
Objet :	Octroyer un contrat à la firme Les architectes Labonté Marcil S.E.N.C., seul soumissionnaire et s'étant qualifié au pointage final, pour des services professionnels d'architecture et en ingénierie pour la surveillance des travaux de mise à niveau du garage d'entretien Saint-Michel, aux prix de sa soumission, soit au montant maximal de 718 593,75 \$ et autoriser une dépense de 905 428,13 \$, taxes incluses (contingences : 143 718,75 \$; incidences : 43 115,63 \$), imputée à la Ville-centre et ce, conditionnellement à l'autorisation de la dépense totale par le comité exécutif – appel d'offres public IMM-21-08 (1 soumissionnaire).

SENS DE L'INTERVENTION

Certification de fonds

COMMENTAIRES

FICHIERS JOINTS



GDD 1216676005 - Honoraires professionnels garage Saint-Michel.xlsx

RESPONSABLE DE L'INTERVENTION

Pierre-Luc STÉBEN
Agent comptable analyste - Service des finances - Point de service HDV
Tél : 514-872-1021

ENDOSSÉ PAR

Le : 2022-02-03

Françoise TURGEON
Conseillère budgétaire

Tél : 514-872-0946
Division : Service des finances - Point de service HDV

NO GDD :

1216676005

Taux 2021:

1.0951303727

No d'engagement:

CC16676005

Dépenses taxes incluses	Crédits	Crédits arrondis au \$ supérieur
-------------------------	---------	----------------------------------

Provenance (information pour les finances uniquement)

		Dépenses taxes incluses	Crédits	Crédits arrondis au \$ supérieur
21-046	6101.7721046.803403.01909.57201.000000.0000.112522.000000.98001.00000	905,428.13 \$	826,776.58 \$	826,778 \$

Imputations à des fins de bon de commande

		Dépenses taxes incluses	Crédits	Crédits arrondis au \$ supérieur
contrat	6101.7721046.801650.03107.54301.000000.0000.190098.000000.21025.00000	718,593.75 \$	656,171.88 \$	656,172 \$
contingences	6101.7721046.801650.03107.54301.000000.0000.190098.070008.21025.00000	143,718.75 \$	131,234.38 \$	131,235 \$
incidences	6101.7721046.801650.03107.54301.000000.0000.190098.070002.21025.00000	43,115.63 \$	39,370.32 \$	39,371 \$

905,428.13 \$	826,776.58 \$	826,778 \$
---------------	---------------	------------

Information budgétaire

Projet : 66190 - Programme des cours de services

Sous-Projet INVESTI: 2266190-001 - 0626 - Garage Saint-Michel - Honoraires professionnels mise à niveau

Sous-Projet SIMON: 190098

Requérant: SGPI / Exécutant: VSMPE

	2022	2023	2024	Ultérieur	Total
Brut	496	289	42	0	827

Dossier # : 1216676005

Unité administrative responsable :

Arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension ,
Direction des services administratifs et du greffe , Division des
ressources financières et matérielles

Objet :

Octroyer un contrat à la firme Les architectes Labonté Marcil S.E.N.C., seul soumissionnaire et s'étant qualifié au pointage final, pour des services professionnels d'architecture et en ingénierie pour la surveillance des travaux de mise à niveau du garage d'entretien Saint-Michel, aux prix de sa soumission, soit au montant maximal de 718 593,75 \$ et autoriser une dépense de 905 428,13 \$, taxes incluses (contingences : 143 718,75 \$; incidences : 43 115,63 \$), imputée à la Ville-centre et ce, conditionnellement à l'autorisation de la dépense totale par le comité exécutif – appel d'offres public IMM-21-08 (1 soumissionnaire).



Procès-verbal ouverture des soumissions.pdf



Liste des preneurs du cahier des charges SEAO.pdf Grille d'évaluation et pointage.pdf



Grille d'analyse montreal 2030-1216676005.pdf



Bordereau de soumission révisé.pdf



Bordereau de soumission initial.pdf

RESPONSABLE DU DOSSIER

Alain Fiset
ingenieur(e)

Tél : 438-870-4393
Télécop. :

Soumission publique

Procès-verbal d'une séance publique d'ouverture de soumissions tenue à la mairie d'arrondissement, située au 405, avenue Ogilvy, bureau 200, Montréal, le **12 janvier 2022, à 10 h 30.**

Sont présentes : Nadia Delvigne-Jean, analyste-rédactrice
Lyne Deslauriers, secrétaire d'arrondissement
Wassim Fakhri, agent de communications sociales

SOUSSION IMM-21-08


Services professionnels en architecture et génie du bâtiment pour la surveillance des travaux de mise à niveau du garage d'entretien Saint-Michel.

Les soumissions reçues, suite à l'appel d'offres public, sont ouvertes par l'analyste-rédactrice. Les entreprises suivantes déposent une soumission :

Soumissionnaires	Prix incluant les taxes
LES ARCHITECTES LABONTÉ MARCIL (S.E.N.C.) 202- 2100 Rue Fleury Est Montréal, QC, H2B 1J5	N/A


Nadia Delvigne-Jean


Lyne Deslauriers


Wassim Fakhri

Arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension Direction des services administratifs et du greffe 405, avenue Ogilvy, bureau 100 Montréal (Québec) H3N 1M3	SECTION IV FORMULAIRES DE SOUMISSION Bordereau de soumission	Appel d'offres public N° IMM-21-08 services professionnels SP.PUB.2ENV
--	---	---

Services professionnels en architecture et génie du bâtiment pour la surveillance des travaux de mise à niveau du garage d'entretien Saint-Michel


Description

Montant de la proposition

	625,000. ⁰⁰ \$ <i>AM</i>
	(montant à déterminer) \$
SOUS-TOTAL	<u>625,000.⁰⁰</u> \$
Taxe sur les produits et services (5 %) :	<u>31 250.⁰⁰</u> \$
Taxe de vente provinciale (9,975 %) :	<u>62 343.⁷⁵</u> \$
TOTAL :	<u><u>718 593.⁷⁵</u></u> \$ <i>AM</i>

Informations complémentaires

Veillez insérer ce document dans l'« Enveloppe n°2 ».

Important : Le défaut de se conformer strictement à chacune des conditions du cahier des charges pourra entraîner le rejet de la soumission	Identification du soumissionnaire Nom de la compagnie LES ARCHITECTES LABONTÉ MARCIL S.E.N.C.			
	Adresse 2100, RUE FLEURY EST, BUR. 202			
	Ville MONTREAL	Code postal H2B 1J5	Téléphone 514.374.9656	Télécopieur —
	Nom de la personne responsable (en majuscules) JEAN MARCIL			
	Signature du responsable 	Date Jour 17	Mois 01	Année 2022

Le montant soumis doit être exprimé en dollars canadiens

À RETOURNER OBLIGATOIREMENT DANS L'ENVELOPPE NUMÉRO 2

Arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension Direction des services administratifs et du greffe 405, avenue Ogilvy, bureau 100 Montréal (Québec) H3N 1M3	SECTION IV FORMULAIRES DE SOUMISSION Bordereau de soumission	Appel d'offres public N° IMM-21-08 services professionnels SP.PUB.2ENV
--	---	---

Services professionnels en architecture et génie du bâtiment pour la surveillance des travaux de mise à niveau du garage d'entretien Saint-Michel

Description	
Montant de la proposition	<u>698.086,42</u>
	(montant à déterminer) \$
SOUS-TOTAL	<u>698.086,42</u> \$
Taxe sur les produits et services (5 %) :	<u>34.904,32</u> \$
Taxe de vente provinciale (9,975 %) :	<u>69.634,12</u> \$
TOTAL :	<u><u>802.624,86</u></u> \$

Informations complémentaires

Veillez insérer ce document dans l'« Enveloppe n°2 ».

Important : Le défaut de se conformer strictement à chacune des conditions du cahier des charges pourra entraîner le rejet de la soumission	Identification du soumissionnaire Nom de la compagnie Les Architectes Labonté Marcil s.e.n.c.			
	Adresse 2100 rue Fleury Est, bureau 202			
	Ville Montréal	Code postal H2B 1J5	Téléphone 514 374 9656	Télécopieur
	Nom de la personne responsable (en majuscules) JEAN MARCIL, ARCHITECTE PATRON			
	Signature du responsable 	Date Jour 11	Mois JANVIER	Année 2022

Le montant soumis doit être exprimé en dollars canadiens

À RETOURNER OBLIGATOIREMENT DANS L'ENVELOPPE NUMÉRO 2

Appel d'offres IMM-21-08

Services professionnels en architecture et ingénierie dans le cadre de la mise à niveau du garage d'entretien Saint-Michel.

Grille d'évaluation spécifique		Soumissionnaires						
Critères de sélection	Pointage	<i>Architectes Labonté Marcil</i>	0	0	0	0	0	0
1. Présentation de l'offre	5	4,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2. Compréhension du mandat et de la problématique	15	11,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3. Expérience et expertise pertinente de la firme	30	21,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4. Qualification et expérience du chargé de projet	30	26,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5. Capacité de production de la firme et échéancier	20	16,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Pointage intérimaire	100	78,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Établissement du pointage final		<i>Architectes Labonté Marcil</i>						
Prix soumis (uniquement pour les offres dont le pointage intérimaire est d'au moins 70 points)		802 624,86 \$						
Établissement du pointage final - Application de la formule : <u>(Pointage intérimaire + 0)x10 000</u> Prix soumis		0,98						
Rang et adjudicataire		1						

Liste des commandes

Numéro : IMM-21-08

Numéro de référence : 1538466

Statut : En attente des résultats d'ouverture

Titre : Services professionnels en architecture et génie du bâtiment pour la surveillance des travaux de mise à niveau du garage d'entretien Saint-Michel

Important : Veuillez noter que cette liste ne comporte que les fournisseurs ayant demandé à être diffusés publiquement

<u>Organisation</u>	<u>Contact</u>	<u>Date et heure de commande</u>	<u>Addenda envoyé</u>
LES ARCHITECTES LABONTÉ MARCIL (S.E.N.C.) 202- 2100 Rue Fleury Est Montréal, QC, H2B 1J5	Madame Claire Cabot Téléphone : 514 374-9656 Télécopieur :	Commande : (1968779) 2021-11-23 10 h 49 Transmission : 2021-11-23 10 h 49	3626008 - IMM-21-08 - Addenda 1 2021-11-25 15 h 13 - Courriel 3629346 - IMM-21-08 - Addenda 2 2021-11-30 16 h 32 - Courriel 3631655 - IMM-21-08 - Addenda 3 2021-12-06 6 h 42 - Courriel 3634538 - IMM-21-08 - Addenda 4 2021-12-09 13 h 59 - Courriel 3635533 - IMM-21-08 - Addenda 5 2021-12-13 7 h 39 - Courriel 3637334 - IMM-21-08 - Addenda 6 2021-12-15 15 h 56 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
LES SERVICES EXP INC. 1001, boulevard de Maisonneuve Ouest Bureau 800-B Montréal, QC, H3A 3C8	Madame Isabelle Milette Téléphone : 819 803-6651 Télécopieur : 819 478-2994	Commande : (1963837) 2021-11-10 9 h 14 Transmission : 2021-11-10 9 h 14	3626008 - IMM-21-08 - Addenda 1 2021-11-25 15 h 13 - Courriel 3629346 - IMM-21-08 - Addenda 2 2021-11-30 16 h 32 - Courriel 3631655 - IMM-21-08 - Addenda 3 2021-12-06 6 h 42 - Courriel 3634538 - IMM-21-08 - Addenda 4 2021-12-09 13 h 59 - Courriel 3635533 - IMM-21-08 - Addenda 5 2021-12-13 7 h 39 - Courriel 3637334 - IMM-21-08 - Addenda 6 2021-12-15 15 h 56 - Courriel Mode privilégié (devis) : Courrier électronique Mode privilégié (plan) : Courrier électronique
TLÄ architectes Inc. 2372, boul. St-Martin est ,2e étage Laval, QC, H7E 5A4 http://www.tla-architectes.com	Monsieur Denis G. Tremblay Téléphone : 450 629-9992 Télécopieur : 450 629-9994	Commande : (1969455) 2021-11-24 14 h 42 Transmission : 2021-11-24 14 h 42	3626008 - IMM-21-08 - Addenda 1 2021-11-25 15 h 13 - Courriel 3629346 - IMM-21-08 - Addenda 2 2021-11-30 16 h 32 - Courriel 3631655 - IMM-21-08 - Addenda 3 2021-12-06 6 h 42 - Courriel 3634538 - IMM-21-08 - Addenda 4 2021-12-09 13 h 59 - Courriel

3635533 - IMM-21-08 - Addenda 5
2021-12-13 7 h 39 - Courriel

3637334 - IMM-21-08 - Addenda 6
2021-12-15 15 h 56 - Courriel

Mode privilégié (devis) : Courrier
électronique

Mode privilégié (plan) : Courrier
électronique

- Fournisseur ayant demandé de ne pas être diffusé publiquement dans la liste des commandes.
- Fournisseur ayant demandé d'être diffusé publiquement dans la liste des commandes.
- Organisme public.

© 2003-2022 Tous droits réservés

Grille d'analyse Montréal 2030

Numéro de dossier : 1216676005

Unité administrative responsable : Arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension

Projet : Mise à niveau du garage d'entretien Saint-Michel

Section A - Plan stratégique Montréal 2030

	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>s. o.</i>
1. Votre dossier contribue-t-il à l' atteinte des résultats en lien avec les priorités du Plan stratégique Montréal 2030? <i>Veillez cocher (x) la case correspondant à votre réponse.</i>	x		
2. À quelle(s) priorité(s) du Plan stratégique Montréal 2030 votre dossier contribue-t-il? <ul style="list-style-type: none">• Priorité 1 : Réduire les émissions de GES• Priorité 19 : Offrir à l'ensemble des Montréalaises et Montréalais des milieux de vie sécuritaires et de qualité et une réponse de proximité à leurs besoins.			
3. Pour chacune des priorités identifiées, quel est le principal résultat/bénéfice attendu ? <ul style="list-style-type: none">• Priorité 1 : le dossier complet de travaux et de services professionnels vise à réduire les émissions de GES notamment par l'enlèvement du réservoir à essence, par la réhabilitation environnementale du site et par le système de captation à la source des gaz d'échappement.• Priorité 19 : les travaux et les services professionnels de surveillance des travaux sont indispensables pour assurer la sécurité des employés et leur permettre de mieux servir les citoyens.			

Section B - Test climat

Veillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses

	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>s. o.</i>
1. Votre dossier est-il cohérent avec les engagements en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), notamment : <ul style="list-style-type: none"> • Réduction de 55 % des émissions de GES de la collectivité montréalaise en 2030 par rapport à celles de 1990 • Carboneutralité opérationnelle des bâtiments municipaux d'ici 2030 • Carboneutralité en 2040 des émissions de GES des activités municipales • Carboneutralité de la collectivité montréalaise d'ici 2050 	x		
2. Votre dossier contribue-t-il à la diminution des vulnérabilités climatiques , notamment en atténuant les impacts des aléas climatiques (crues, vagues de chaleur, tempêtes destructrices, pluies abondantes, augmentation des températures moyennes, sécheresse)?	x		
3. Les réponses fournies aux questions 1 et 2 se basent-elles sur un encadrement spécifique lié au test climat?	x		

Section C - ADS+*

Veillez cocher (x) les cases correspondant à vos réponses

	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>s. o.</i>
1. Votre dossier contribue-t-il aux engagements en matière de : <p>a. Inclusion</p> <ul style="list-style-type: none"> • Respect et protection des droits humains • Amélioration de la situation des personnes vivant des discriminations ou de l'exclusion 		x	
<p>b. Équité</p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de l'équité entre les personnes et les groupes de population et/ou de l'équité territoriale 	x		
<p>c. Accessibilité universelle</p> <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration du caractère universellement accessible de Montréal 	x		
2. Avez-vous appliqué des actions en ADS+ dans le cadre de votre dossier?	x		

* Analyse différenciée entre les sexes dans une perspective intersectionnelle